

JOCELYN OUELLETTE AVOCAT

6217, RUE LAURENDEAU, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4E 3X8
TÉLÉPHONE (514) 436-0759 FAX (450) 823-2326 JO.OUELLETTE@GMAIL.COM

PAR COURRIEL : greffe@regie-energie.qc.ca
ET PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

Le 3 octobre 2024

Me Carolina Rinfret

SECRÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest,

5^e étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

DOSSIER R-4270-2024 : HQT D - Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026)

Objet: Budget révisé du RNCREQ

Notre dossier: 024-0244-027

Chère consoeur,

Conformément à la décision procédurale D-2024-097 ([A-0006](#)), paragraphe 106, vous trouverez ci-joint le budget révisé du RNCREQ dans le dossier mentionné en rubrique.

Ce budget tient évidemment compte du fait que différents sujets qu'entendaient traiter le RNCREQ ont été reportés en Phase 4. Cela dit, tel que le RNCREQ le mentionnait dans sa lettre de dépôt du 19 août dernier ([C-RNCREQ-0002](#)), son budget initial avait été établi en fonction des 95 heures d'audience annoncées (19 jours, à raison de 5 heures par jour). Ces 95 heures d'audience prévues se sont donc avérées être le point de départ de l'exercice d'estimation du budget, et non pas le nombre de sujets annoncés.

Ainsi, dans la mesure où le nombre d'heures d'audience prévues n'a pas changé depuis le dépôt du budget initial, l'effet de retirer certains sujets de la Liste des sujets abordés par le RNCREQ n'a qu'un effet limité sur la réduction du budget prévu. En effet, avec le recul, le RNCREQ constate même que le nombre d'heures investies dans la préparation de ses DDR s'avère légèrement supérieur à ce qui avait prévu, et ce, bien que certains sujets n'ont pas fait partie des Demande de renseignements no 1 et no 2 du RNCREQ. Dans cette optique, le RNCREQ anticipe donc que les heures qu'il avait prévues pour la préparation de sa preuve ne seront pas grandement affectées non plus par le report de certains sujets en Phase 4. Le RNCREQ a néanmoins réduites l'estimation de ces heures de préparation

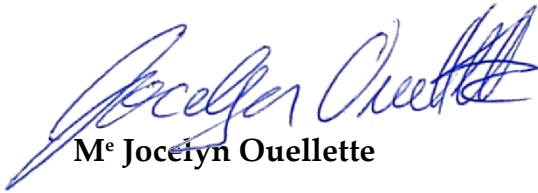
JOCELYN OUELLETTE AVOCAT

de la preuve. Nous soumettons d'autre part que cet « allègement » des sujets permettra en fait une meilleure analyse des sujets subsistant du RNCREQ en phases 1 et 3, et ce, au lieu d'un examen plus diffus d'un plus grand nombre de sujets.

À cela s'ajoute le fait que dans son budget initial, le RNCREQ prévoyait ne déposer qu'une seule DDR et regrouper sa preuve dans des documents qui couvriraient les trois phases à la fois. Le RNCREQ n'avait effectivement pas anticipé que les documents se dédoubleraient pour chacune des phases.

Dans tous les cas, le report de sujets en phase 4 a effectivement permis une réduction à la baisse du budget prévu par le RNCREQ, et ce, notamment au poste de la « Préparation de l'audience ».

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos plus cordiales salutations.



M^e Jocelyn Ouellette